



« Niveau 1 : Massage ayurvédique du corps à l'huile "Abhyanga" »

Public :

Professionnel du bien-être, Esthéticienne, Indépendant, salarié, reconversion (NV1 et NV2 recommandé)

Prérequis :

Comprendre le Français

Durée de formation :

72 heures

9 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au **06 95 38 93 44** par courriel : **adrien.blondet@ananda-formation.fr**, ou via le dossier de candidature sur le site **www.ananda-formation.fr**

Objectifs :

Objectif :

- 1- Être capable d'effectuer les massages de chaque partie du corps à l'huile dans un temps imposé.
- 2- Être capable d'effectuer l'abhyanga dans un temps imposé.
- 3- Être capable d'adapter ses massages aux personnes massées en fonction de leur constitution ayurvédique.
- 4- Connaître les concepts fondamentaux de l'ayurvéda
- 5- Installer et nettoyer son espace de travail en toute autonomie.
- 6- Comprendre sa place de thérapeute et adopter une posture saine pour le massé et le masseur.
- 7- Le candidat maîtrise un rituel d'ancrage et un rituel de nettoyage

Moyen et modalité :

Formation en présentiel, avec usage de QCM en ligne (ou voie postale) et d'un bureau virtuel contenant des vidéos de pratique à utiliser entre les modules.

La formation est composée de 3 modules de 3 jours,

Alternance entre théorie et pratique.

Document actualisé le : 08/01/2025



Moyens Techniques :

Tables de massage, chauffe biberons, fiole d'huile, chaise, paperboards, bureau virtuel avec vidéos et cours écrit, support papier avec les cours et les protocoles

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Evaluation pratique avec mise en situation et questionnaire sur les notions théoriques

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à **ANANDA-formation** sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH : Auvergne Rhône-Alpes

Isabelle GRUYELLE / 04 74 94 20 21 / rhf-ara@agefiph.asso.fr

MDPH : ALLIER

Antenne de Vichy

Document actualisé le : 08/01/2025

3, impasse des champs carrés, 03260 Marcenat – Adrien Blondet - Siret : 879 877 512 00035 –
Enregistré sous le numéro 84030390803 auprès de préfet d'Auvergne Rhône Alpe, cet enregistrement
ne vaut pas agrément de l'Etat – TVA non soumis à la TVA – Tel 0695389344 –
adrien.blondet@ananda-formaiton.fr



71 allée des Ailes
03200 Vichy
04 70 34 15 50
picherit.l@cg03.fr

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

900 €

Contact :

Adrien Blondet
anandaveda@outlook.com
0695389344

QUELQUES CHIFFRES :

Nombre de stagiaires : 16	Taux de satisfaction : 100% des réponses	Taux d'admis : 75%
------------------------------	---	-----------------------

Avis Google

Cindy Chabenat : J ' ai pu participer à une formation massage très enrichissante ! Elle a complètement répondu à mes attentes, une belle pédagogie, le contenu est parfaitement adapté à quelqu'un qui veut apprendre le massage, beaucoup de bienveillance, de solides apports théoriques et pratiques, bonne humeur et sourire. Adrien, formateur calme et posé, à l ' écoute, aime transmettre ses connaissances, ce qui m ' a permis d ' avoir des bases solides. Je conseille fortement, de beaux échanges vibrants, un grand bonheur à découvrir ...

Document actualisé le : 08/01/2025



JEF P : Je viens de terminer ma formation auprès d'Adrien : extra !
3x3 jours alternance pratique et théorie, les massages Ayurvediques sont incroyables à recevoir et à prodiguer

Valery DEMY : J'ai suivi la formation "massage Abhyanga" avec Adrien Blondet.
Grace à lui et à son accompagnement, une vraie passion est née et je l'en remercie.
Les explications étaient claires et sa posture de formateur bienveillante et rassurante.

Document actualisé le : 08/01/2025

3, impasse des champs carrés, 03260 Marcenat – Adrien Blondet - Siret : 879 877 512 00035 –
Enregistré sous le numéro 84030390803 auprès de préfet d'Auvergne Rhône Alpe, cet enregistrement
ne vaut pas agrément de l'Etat – TVA non soumis à la TVA – Tel 0695389344 –
adrien.blondet@ananda-formaiton.fr



« Niveau 1 : Massage ayurvédique du corps à l'huile "Abhyanga" »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

Module 1 : Massage de chaque partie du corps

Durée : 3 jours

Chapitre 1 : La posture du masseur

Chapitre 2 : Fondement de l'ayurveda (dosha, upadosha, guna, constitution)

Chapitre 3 : Massage du dos

Chapitre 4 : Massage des jambes

Chapitre 5 : Massage du ventre

Chapitre 6 : Massage des bras

Evaluation du module

Module 2 : Masser le corps et l'unifier

Durée : 3 jours

Chapitre 1 : Installation et nettoyage de l'espace de travail

Chapitre 2 : Fondement de l'ayurveda 2 : Textes, agni, aama, mala, dhatu, upadhatu, prana, nadi, marmas.

Chapitre 3 : Massage de la tête

Chapitre 4 : Massage du buste

Chapitre 5 : Grande croix

Chapitre 6 : Abhyanga

Chapitre 7 : Massage des fessiers

Chapitre 8 : Sept postures

Evaluation du module

Module 3 : Mise en situation et pratique de cure

Durée : 3 jours

Chapitre 1 : La gestion de l'effort

Chapitre 2 : Comprendre les effets des massages

Chapitre 3 : Travailler en groupe, l'importance de l'organisation et des délais

Chapitre 4 : introduction au travail de cure ayurvédique

Evaluation de l'ensemble de la formation

Document actualisé le : 08/01/2025



CONTACT

TEL :

06 95 38 93 44

MAIL :

adrienblondet@outlook.com

ADRESSE :

3, impasse des champs carrés,
03260, Marcenat

SITE INTERNET :

www.ananda-formation.fr

LANGUES

Français : langue maternelle

Anglais : intermédiaire supérieur

COMPETENCES

- Pratique avancée des massages ayurvédiques
- Conception et animation de formations en massages ayurvédiques.
- Expertise dans la mise en place et la gestion de cures ayurvédiques personnalisées.
- Conseil en hygiène de vie et nutrition selon l'ayurvéda.
- Gestion des relations clients, suivi personnalisé et gestion d'équipes.

ADRIEN BLONDET

Praticien en médecine traditionnelle ayurvédique et formateur en massages ayurvédiques.

EXPERIENCE

FORMATEUR EN MESSAGES AYURVEDIQUES POUR ANANDA-FORMATION DEPUIS 2022 :

Conception et réalisation des prestations de formation. Amélioration des process qualité. Rédaction des supports de cours et enseignement.

PRATICIEN EN AYURVEDA POUR « TAPOVAN OPEN UNIVERSITY » EN NORMADIE ET DANS LEUR SALON PARISIEN 2019 – 2022 :

Pratique des massages ayurvédiques en cure et en salon. Coordination et aménagement des cures ayurvédiques, relation et gestion des curistes lors de leur séjour, gestion de l'équipe « massage ».

PRATICIEN EN AYURVEDA DEPUIS 2019 :

Pratique des massages ayurvédiques, aménagement d'espace de travail, gestion de clientèle. Conseil diététique et hygiène de vie.

FORMATIONS

2023- 2025 : PRATICIEN EN AYURVEDA EIVS - ATREYA SMITH (2100 H) :

Diagnostic, anatomie, physiologie, psychologie, hygiène de vie, nutrition et traitement selon l'ayurvéda.

2023 : MENTORAT AYURVEDA DATTA - LIONEL POIROT (150 H) :

Consultation ayurvédique, observation de la nature, purification du corps et étude des plantes.

2019- 2022 : MESSAGES AYURVEDIQUES, SHIRODHARA ET MARMAS THERAPIE A « TAPOVAN OPEN UNIVERSITY » - KIRAN VYAS (600H)

Massages ayurvédiques : abhyanga, sept postures, mandala du ventre, pagatchampi, shiropitchu, shirodhara, marmas thérapie, udvartana, pichauli, shastishalipindasveda, pichauriz, pizzichili, greeta dhara. Travail en cure : gestion de la cure des curistes et des masseurs.

2019 : LICENCE EN DROIT

Droit privé

INVESTISSEMENT ASSOCIATIF

ADMINISTRATEUR DE LA FEDERATION FRANÇAISE D'AYURVEDA

Document actualisé le : 08/01/2025



ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de **ANANDA-formation** en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, **ANANDA-formation** a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de **ANANDA-formation**, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Document actualisé le : 08/01/2025

3, impasse des champs carrés, 03260 Marcenat – Adrien Blondet - Siret : 879 877 512 00035 –
Enregistré sous le numéro 84030390803 auprès de préfet d'Auvergne Rhône Alpe, cet enregistrement
ne vaut pas agrément de l'Etat – TVA non soumis à la TVA – Tel 0695389344 –
adrien.blondet@ananda-formaiton.fr



Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « **ANANDA-Formation** » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « **ANANDA-formation** » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « **ANANDA-Formation** », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « **ANANDA-Formation** ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « **ANANDA-Formation** » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « **ANANDA-Formation** » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « **ANANDA-Formation** », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « **ANANDA-Formation** » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « **ANANDA-Formation** » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

Document actualisé le : 08/01/2025



- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « **ANANDA-formation** » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « **ANANDA-formation** ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« **ANANDA-formation** », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « **ANANDA-formation** » au Client. « **ANANDA-formation** » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « **ANANDA-formation** » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « **ANANDA-formation** » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Document actualisé le : 08/01/2025



Protection et accès aux informations a caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données a caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « **ANANDA-formation** »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données a caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant a : « **ANANDA-formation** » ou par voie électronique à : « **ANANDA-formation** ». En particulier, « **ANANDA-formation** » conservera les données liées au parcours et a l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire a l'appréciation de la formation. Enfin, « **ANANDA-formation** » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de **Vichy** sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le : 08/01/2025

3, impasse des champs carrés, 03260 Marcenat – Adrien Blondet - Siret : 879 877 512 00035 –
Enregistré sous le numéro 84030390803 auprès de préfet d'Auvergne Rhône Alpe, cet enregistrement
ne vaut pas agrément de l'Etat – TVA non soumis à la TVA – Tel 0695389344 –
adrien.blondet@ananda-formaiton.fr